

|                                                                                   |                                                                                                                                                                                                                                                                                           |
|-----------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
|  | <p><b>A ssociation des<br/>P ersonnels<br/>M utualistes</b><br/> L'Atrium<br/> 60, rue Robespierre<br/> 42100 SAINT-ETIENNE<br/> <u>Association loi 1901</u><br/> Siret : 795 346 295 000 12<br/> Site internet :<br/> <a href="https://www.apmut42.com">https ://www.apmut42.com</a></p> |
|-----------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|

## CR du Conseil d'Administration n°2 réuni le 15 mai 2025

**Administrateurs présents** : Marie-Paule BERTRAND - Karim BENDJOUDI — Bernard CUIILLERON - Bruno DALMONEGO – Pascale DEFOUR - Anne-Marie FAURE - Michel MARTOURET - Jean MICHARD - Josselyne MONCHAL - Charles RUCH.

**Absents - excusés** : Florence BREYSSE – Michaël BOIS - Martine SCHEGGI.

### 1 – Approbation compte rendu CA du 20 janvier 2025

Approuvé à l'unanimité.

### 2 – Actualités APM depuis le dernier CA

- Encaissement des cotisations suivi de la distribution des cartes collaborateurs et cartes adhérents APM – Mise à jour du fichier.
- Entretien entre A. FAURE et les 2 nouvelles administratrices, : Florence BREYSSE et Pascale DEFOUR le 30 janvier
- Réunions de travail :
  - Le 30/01 Prévention ; organisation « les gestes qui sauvent » avec **Stéphanie** PETITOT d'**AESIO Mutuelle**.
  - [AF et MPB] : 21/02 - 13/03 - 7/05
  - [AF – Ch. R – MPB] : 5/03 - le 14 avril
  - [AF et Ch R]. /tel) : 2/05
- Rencontre Mme Raphaëlle THOMAS nouvelle DRH AESIO SANTE le 5 mars
- Un bureau le 31 mars 2025 – Bruno était présent // organisation autour de la facture du site...

#### Courriers divers

- Préparation de l'AG – lettres aux adhérents et aux administrateurs ....
- Décision de faire passer plus d'information ⇔ partenaires principaux que sont AESIO Mutuelle et AESIO Santé à partir du site Internet et aussi par mail ; particulièrement apprécié : le répertoire des établissements mutualistes de la Loire et Haute-Loire...
- Nous avons aussi assuré le relai d'information concernant le décès d'une adhérente à demande de sa fille qui ne savait pas comment joindre les anciens collègues de sa maman... démarche aussi très appréciée.

#### Travaux

- Remise à jour du document « Présentation et fonctionnement de l'APM »
- Travail sur les archives en cours

### 3 - Le point sur le site internet

- Le site internet est mis à jour régulièrement.
- Organisation autour de la facture pour le site internet – en 2024, nouvel hébergeur « WIX »  
 Il y a 2 factures distinctes :  
 1) facture « nom du domaine » ; la facture a été gratuite la 1ère année (2024), payable tous les ans, payée en 2025.

2) facture « hébergeur » : la facture est émise tous les 2 ans - payable en 2026.

Précision// la facture ne peut être réglée que par CB ou virement international de type PAYPAL ; aussi, il a été convenu en bureau que la facture continue à être réceptionnée et réglée par Bruno DALMONEGO afin d'éviter des démarches supplémentaires auprès de WIX.

#### 4 – Intervention des Commissions

##### Commission Action Sociale et Recours gracieux – le point sur le fichier :

Le CA est d'accord pour désigner « membres honoraires » les personnes de plus de 90 ans qui n'ont pas répondu au 1<sup>er</sup> appel à cotisation.

Hormis la nomination des membres honoraires, la commission n'a pas traité de dossier depuis plusieurs années. A Faure propose que l'action sociale soit dorénavant **gérée** en réunion de bureau ou en CA. Cependant, le budget prévisionnel pour l'action sociale est maintenu cette année.

##### Commission « contrat santé » :

RAS sur les contrats ; nous sommes en début d'année...

**Action prévention « les gestes qui sauvent »** confirmation du partenariat avec AESIO mutuelle – date retenue **le 26 septembre - groupe de 15 personnes.** – cf. document

\*le devis est renvoyé ; l'organisation pratique est prévue pour Juin : lettre d'info aux adhérents...

##### Commission activité

###### ➤ Activités 2025

- Journée récréative à Bourg en Bresse le 22 mars – 22 personnes – bien déroulée...
- Marche de printemps : le 7 juin -reconnaissance du parcours le 19 mars– 3 circuits 12 – 8 – 6 km sur GR7 réaménagé – envol des montgolfières en spectacle...
- Journée du Forez le 28 juin : actuellement 27 personnes inscrites
- Planning du 2<sup>ème</sup> semestre des activités 2025
  - Croisière sur le Rhin- sans participation financière de l'APM – 18 personnes d'inscrites qui vont recevoir un courrier pour l'encaissement du 2<sup>ème</sup> chèque.
  - Marche le 4 octobre
  - L'escapade auvergnate est reportée à 2026

###### ➤ Procédure Pierre et Vacances

Une seule personne a formulé une demande cette année, il lui a été versé les 100€ prévu dans la procédure initiale.

Le CA est d'accord pour ne plus donner de participation supplémentaire à une location compte tenu que les adhérents APM bénéficient d'un tarif habituellement réservé aux CE

###### ➤ Le planning des activités

Il sera présenté au CA à l'automne pour envoi avec l'appel à cotisation comme avant Covid.

#### 5 – Préparation de l'AG du 5 juin 2025

##### Organisation matérielle// l'AG

Mme KOFALAK nous a réservé la salle de réunion ~~d~~ à partir de 16h jusqu'à 20h. Contact pris avec M. LARDON de la cité des Aînés pour le buffet.

La convocation a été envoyée. Invitation en cours : Yves PERRIN - Jérôme VAGANAY – Sandrine REDON – Nathalie PLOTON - Raphaëlle THOMAS – Marina THEVENON - Umu KOFALAK - Rémi BOUVIER.

Organisation des élections :

- Nous avons reçu deux candidatures au poste d'administrateur : Christiane BOUREILLE et Jean-Yves ROBERT – le dépôt de candidatures est clos. Il y aura donc 15 administrateurs.
- Le Bulletin de vote sera établi par Marie-Paule avec la liste d'émargement : **huit personnes sont soumises au vote 2025 et seront élus jusqu'en 2031** : soit, les 6 administrateurs sortants : Marie-Paule BERTRAND - Bernard CUIILLERON - Anne-Marie FAURE - Michel MARTOURET - Charles RUCH – Martine SCHEGGI et les 2 nouveaux candidats au CA : Jean-Yves ROBERT et Christiane BOUREILLE.

**Sept administrateurs sont élus jusqu'en 2028 :** Karim BENDJOUDI – Bruno DALMONEGO - Jean MICHARD – Josselyne MONCHAL - Michael BOIS / sa candidature spontanée a été validée en CA le 21 septembre 2023 et confirmée par l'AG 2024 - Florence BREYSSE et Pascale DEFOUR / leurs candidatures sur postes vacants ont été validées en CA le 20 janvier 2025.

- Karim BENDJOUDI et Charles SCHMIDT assureront l'accueil pour l'émargement et le bureau de vote.
- Charles peut enregistrer sur une clef USB le rapport de gestion à présenter lors de l'AG, Bruno se chargera de l'affichage sur grand écran à partir du matériel de la Cité des Aînés.
- **Il restera à faire les photocopies : - PV de l'AG 2024 avec son rapport de gestion (c'est Charles qui détient l'original) - liste d'émargement - bulletins de vote.**

### Sujets prioritaires à traiter avant l' AG

#### ➤ **Priorité 1 : L'augmentation de la cotisation pour 2026**

**Les principes retenus :** la cotisation est familiale et identique pour tous – les personnes de plus de 90 ans peuvent être exemptées du paiement de la cotisation.

Le CA convient d'augmenter la cotisation à 15€ pour 2026 compte tenu que la cotisation est restée à 10€ pendant 10 ans.

#### ➤ **Priorité n°2 : la participation de l'APM aux activités**

On maintient une participation APM pour les activités classiques en nombre limité : 2 marches – 1 sortie en car – 1 activité prévention.

On peut continuer à organiser une activité sans participation de l'APM comme cette année pour la croisière sur le Rhin qui a rencontré un vif succès.

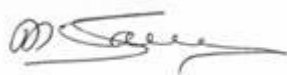
#### ➤ **Priorité 3 : Organisation du futur CA et Bureau provisoire**

Au regard de notre organisation actuelle, dans le prochain CA, il nous faudra : Définir le rôle de chacun en termes de mission plutôt que de fonction - Mieux répartir la charge de travail - Travailler impérativement en binôme.

#### ➤ **Bureau provisoire qui sera présenté à l'AG**

- Présidente : Anne Marie FAURE
- Trésorier : Charles RUCH
- Gestionnaire du fichier : Marie-Paule BERTRAND
- Chargée de mission courrier : Marie-Paule BERTRAND
- Chargé de mission site internet : Bruno DALMONEGO
- Chargé de mission Contrat Santé : Karim BENDJOUDI
- Chargé de mission « Activités » : Charles RUCH

Pas de question diverse



Présidente APM